# LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Vous assurez l'entretien, la restauration, la maintenance et la sécurité, dans les collèges, sur les routes départementales, au parc routier départemental. Vous assurez le secrétariat et l'accueil du public sur l'ensemble des bâtiments du Conseil Départemental. Vous veillez au bon fonctionnement des systèmes informatiques et de l'ingénierie technique. Vous assurez la protection des enfants confiés. Vous travaillez à la Protection Maternelle et Infantile. Vous faites vivre le service social, soutenez et accompagnez la population girondine. Vous assurez des fonctions supports pour soutenir les directions. Vous êtes sur la gestion ou l'instruction administrative, à la DRH, la conduite de projets, la médiation culturelle, environnementale, l'analyse ou la veille au laboratoire départemental, l'aménagement et la valorisation des territoires, des fonds...

En situation d'encadrement ou avec une forte expertise dans votre domaine d'activité, vous êtes des agents œuvrant au service de nos différentes compétences départementales et/ou de nos solidarités humaines et territoriales Vous êtes des agents œuvrant pour l'ensemble des Girondins et Girondines : « les vrais gens » comme le dirait un chanteur pour lequel j'ai beaucoup d'affection.

Vous êtes ces vrais gens à qui une place de choix devrait être réservée dans le champ du dialogue social. Il n'y a pas d'un côté des sachants et des exécutants de l'autre. Bien au contraire, le bon sens consiste souvent à aller chercher auprès de celles et ceux pouvant se targuer d'une forte expérience professionnelle et connaissance de l'institution départementale.

Face aux contraintes budgétaires auxquelles est confrontée l'institution départementale, les vrais gens sont en

capacité d'opposer ce bon sens à ceux qui pourraient se contenter d'un simple calcul arithmétique là où un arbitrage entre ce qui relève de nos solidarités territoriales et humaines et du « mille-feuille » territorial s'impose! Nous sommes en droit d'attendre de nos décideurs politiques qu'ils s'attellent à la mise en place d'une organisation efficiente des services en misant notamment sur la valorisation de la maintenance technique, de la mise en synergie de plusieurs services (pôle technique, pôle environnemental).

L'encadrement intermédiaire dit transversal devait être plus sollicité. Un renfort du contrôle de gestion permettrait une meilleure évaluation des politiques publiques. L'administration départementale devrait se doter d'une politique des ressources humaines digne d'une grande collectivité en centralisant la gestion des ressources humaines dans une seule et unique Direction (une partie de cette gestion est encore concédée à la direction des collèges). Il faudra bien évidemment veiller à ce que la DRH puisse prendre appui sur l'ensemble des DGA.

Notre syndicalisme est un syndicalisme de transformation sociale et, à ce titre, vous pouvez compter sur nous pour continuer à œuvrer au plus près des préoccupations de ces vrais gens que sont les agents du département. Ils sont, pour une majorité d'entre eux, force de propositions.

Je vous souhaite une très bonne lecture. A très vite Votre Secrétaire,

Yannick SEGURA

### Contenu de ce numéro :

Inspection Générale des Services
Mise en place du forfait pour les télétravailleurs

Direction des collèges : notre patience a des limites

La FSU vient de tenir son congrès

Histoire de vie

Conditions de travail, missions de service public Comité des Œuvres Sociales



## Inspection Générale des Services : il est temps de se mettre au travail et sortir de ses certitudes !

Par ignorance ou tout simplement par esprit de contradiction des esprits chagrins se permettent régulièrement en CST de remettre en cause notre revendication concernant la mise place d'une Inspection Générale des Services.

S'autorisant à critiquer sans même rechercher au minimum de quoi on parle, ils n'apportent aucune argumentation objective! En estimant que cet outil ne serait pas une bonne chose pour le personnel, ne jouent-t-ils pas le rôle de ceux qui souhaitent que rien ne bouge, laissant certaines directions dysfonctionner et accessoirement les agents en souffrance!

La FSU Territoriale rappelle que cet outil, déjà mis en place dans de grandes collectivités territoriales (Paris, Marseille, Bordeaux Métropole, plusieurs ministères de l'état...), a permis de faire ses preuves et de protéger les collègues de l'arbitraire, des enquêtes à charge et de certains dysfonctionnements.

L'Inspecteur Général des Services a pour vocation de s'assurer du respect des règles et des procédures en matière d'enquête administrative. Il est le garant du contradictoire et de l'impartialité des causes du dysfonctionnement. Il travaille à des missions d'audit et d'étude caractérisées par une visée préventive et dans une démarche plus collaborative.

L'inspecteur général des services peut ainsi contribuer davantage à la sécurisation des procédures, à l'efficacité des politiques publiques et à la maîtrise des risques dans le respect de son indépendance de jugement et sa liberté de proposition.

Son rattachement fonctionnel au plus haut niveau lui garantit impartialité et neutralité.

La FSU Territoriale n'a pas peur de la transparence, de la neutralité et de l'objectivité d'un tel outil qui pourrait être au service de tous les acteurs de l'institution départementale.

# Temps de travail : Mise en place du forfait pour les télétravailleurs, il est temps de changer de doctrine

La FSU Territoriale, forte des quelques 500 réponses recueillies suite au questionnaire sur l'extension du forfait pour les télétravailleurs, n'a eu de cesse de revendiquer la mise en place de cette possibilité auprès de l'employeur.

En effet, un agent lorsqu'il est en télétravail est sur une base de forfait. La FSU Territoriale estime que le calcul du temps de travail doit se faire soit sur l'effectivité réelle, soit sur le maintien du forfait lorsque les agents sont en présentiel. Sinon, les agents seront condamnés à être écrêtés lorsqu'ils sont en télétravail. Ils devront compenser quand ils sont en présentiel afin de se constituer une épargne temps. Le protocole d'aménagement du temps de travail prévoit déjà pour les directeurs, les chefs de services et les emplois de cabinet le principe du forfait soit 25 jours de CA et 25 jours d'ARTT. Alors pourquoi pas les télétravailleurs, sur la base du volontariat?

Sauf à considérer que l'effectivité prévaut sur la qualité de travail.

### Direction des collèges...notre patience a des limites...

Depuis plusieurs années la FSU Territoriale déplore l'absence de volonté de la part du Conseil Départemental de se doter d'un règlement intérieur garantissant aux agents issus de l'institution départementale un vrai cadre de travail.

En parallèle, la FSU Territoriale a su démontrer que la mise en synergie de la maintenance technique, issue des collèges ou des autres bâtiments du département, permettrait de valoriser le recours aux compétences internes tout en réduisant le coût exponentiel de ses dépenses. Pas besoin de démontrer davantage que l'intervention d'un agent de maitrise chargé de la maintenance est moins couteuse qu'une entreprise privée...

Si nous savons que la Vice-Présidente chargée du Patrimoine et la transition énergétique est prête à s'engager dans cette réflexion, le silence de la Vice-

Présidente chargée de la Jeunesse et donc des collèges nous laisse perplexe.

Le recours à la grève reste une option pour la FSU Territoriale afin d'amener le Président à s'armer d'un peu plus de courage politique à l'instar d'autres responsables d'exécutifs territoriaux issus de la même région académique!

De la même manière, **nos demandes de création** d'un statut pour le second de cuisine, de mise en place d'une politique de prévention pour les agents d'entretien et de

rattachement de la gestion des ATTEE à la DRH restent sans réponse à ce jour.

La FSU Territoriale, forte de son implantation dans les collèges, reviendra devant l'employeur avec une série de propositions. Il s'agit de garantir de meilleures conditions d'exercices des missions pour celles et ceux servant les enfants de notre département!

### La FSU Territoriale de la Gironde vient de tenir son congrès

De nombreux adhérents et militants de la FSU Territoriale sont venus participer à son congrès (assemblée générale) organisé en octobre dans les locaux de la maison des Sénégalais à Cenon.

Plusieurs représentants syndicaux issus des collectivités territoriales où est représentée la FSU Territoriale sur le Département, sont venus partager leurs activités et autres résultats obtenus.

Cette année était une année particulière car nous accueillions pour la première fois des militants/ représentants du personnel démissionnaires du syndicat Autonomes en présence de Julien FONTES, Secrétaire National de la FSU Territoriale, Mamadou KOUMA, Directeur du CISE Gironde et des représentants de plusieurs syndicats départementaux de la région Nouvelle Aquitaine.

Ce congrès a permis de réaffirmer notre attachement à un syndicalisme de terrain qui arrive à concilier un syndicalisme de la besogne prenant appui sur les attentes des collègues et un autre porteur de projets plus collectifs.

La FSU Territoriale a pu confirmer sa très bonne

santé financière de par l'augmentation significative de ses adhérents, de sa nouvelle implantation territoriale et son fonctionnement démocratique avec un renouvellement du Conseil Syndical élargi.

Julien FONTES est revenu sur l'actualité nationale et son implication au sein du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale où la FSU a obtenu un siège aux dernières élections professionnelles.

Mamadou KOUMA a salué une équipe engagée au service de celles et de ceux qui sont dans la précarité et qui défendent un meilleur service rendu au public avec un regard universaliste sur le monde du travail.

Yannick SEGURA en a profité pour valoriser l'engagement de Zeynep KAMBER, Trésorière de la Coordination des Syndicats Locaux de la Nouvelle Aquitaine (issue du syndicat 87) dont il assure les fonctions de Secrétaire, de Myriam BONNIN pour la gestion administrative et financière du Syndicat Départemental et son implication dans cette structure régionale à ses côtés.

Enfin, le rapport d'activités, résultant d'un travail collectif, a été voté à l'unanimité des participants.

### Une histoire de vie

Christophe DUCOS

Après un CAP Mécanicien auto, poids lourds, j'ai suivi un Bac professionnel poids lourds, mention dieseliste.

Cela m'a permis de travailler **15 ans dans le privé** en tant que **mécanicien poids lourds** pour devenir ensuite **responsable d'une équipe de mécaniciens** poids lourds

au sein d'une grosse concession bordelaise.

J'ai été embauché à la DDE en 2007 à l'atelier du Parc en tant que mécanicien.

J'ai ensuite passé le concours de chef d'équipe et intégré le Département en 2011 en tant que Chef d'équipe mécanique auto/électricité/carrosserie, toujours à l'atelier du Parc.

Durant mes jeunes années, j'ai pratiqué la boxe. Je me suis arrêté pendant plusieurs années pour raisons professionnelles pour reprendre en 2015.

En 2020, avec des amis, j'ai créé une Association sportive loi 1901 (club de boxe) dont je suis le Président et entraîneur. J'ai environ 120 adhérents qui pratiquent la boxe pieds poings et le cardio boxe.

Je pratique également le running, la pêche en mer et le

bricolage.

Ma vie est plus que remplie entre « le boulot », le sport et la famille.

Je suis venu au syndicalisme à la fermeture des ateliers du parc routier. Il m'a fallu être actif pour

venir en aide aux collègues et au service en difficultés.

Au travail comme dans le sport, je suis

Donner, aider, faire évoluer, réduire le mal être, fait partie de mes objectifs avec ma petite expérience.

De plus, cette activité syndicale m'a permis

une grande ouverture sur d'autres services, une plus grande connaissance de l'institution dans sa diversité de compétences. et de belles rencontres.

A la FSU, je retrouve les valeurs humanistes, une méthode, une ouverture au dialogue, et une ouverture d'esprit que je recherche dans mes activités.

# Conditions de travail, missions de service public La boussole a perdu le Nord

La FSU accompagne de nombreux collègues dans divers directions et services de notre collectivité.

Les retours du terrain et les constats sont unanimes.

Depuis plusieurs mois, la conjoncture budgétaire de la collectivité a un impact fort sur les conditions de travail des agents.

Trop de collègues subissent physiquement et psychologiquement le manque de soutien et d'effectifs (arrêt maladie, poste vacant, poste non renouvelé, restriction médicale). A tout cela, s'ajoute la problématique de la restriction budgétaire qui enraye fortement le fonctionnement de nombreux services.

Les prises de décisions et les arbitrages, s'il y a , ne sont plus en adéquation avec la réalité du terrain.

Aujourd'hui, le constat est là. Les conditions de travail se dégradent, les équipes sont en souffrance et les missions de services publics en danger.

Après les agents de la collectivité, les usagers seront les premiers impactés de ces dysfonctionnements. C'est un constat à court terme.

### Les réelles questions sont :

- Comment vont évoluer les conditions de travail des agents?
- Comment vont évoluer nos missions de service public ?
- Quels impacts et répercussions sur l'usager ?

A moyen et long terme.....

## Comité des Œuvres Sociales

Toutes les sorties et tous les voyages sont en ligne sur le site du COS. Vous n'avez que peu de temps pour vous inscrire. Ne ratez pas le coche.

La présidente du COS n'est toujours pas revenue. Aussi, la gouvernance de notre association se fait avec bonne volonté mais de manière dégradée. Nous n'avons toujours pas signé la convention encadrant la dotation et les moyens de fonctionnement mis à disposition pour notre association.

Dans ce contexte de restriction budgétaire, la FSU entend bien qu'il faille contribuer à l'effort financier généralisé. Pour autant, la convention proposée entérine un certain nombre de principes, sans aucune date butoir, empêchant tout retour à une situation dite normalisée.

Aussi, la FSU souhaiterait que tout « recul » soit pondéré dans



le temps et dans sa mise en application.

Nous en sommes au **6ème projet de** convention.

Concernant la mise à disposition de personnels, l'effectif cible est de 6 ETP, ainsi non garantie et ne permettant plus la territorialisation des prestations COS. Le poste de Directeur du COS est remplacé par un poste de B devenant l'interface entre les administratifs et les administrateurs. Concernant la subvention, elle est de 1900000€ et non plus de 0,96% de la masse salariale. Certes, elle sera réexaminée annuellement et pourra faire l'objet d'un avenant si un projet le justifiait. Une autorisation spéciale d'absence est accordée aux administrateurs pour participer aux groupes de travail, Conseil d'Administration et autres rendez-vous à raison d'une journée par mois et non plus autant que nécessaire. Si l'on veut décourager les actifs de s'investir dans l'administration du COS, il ne faudrait pas s'y prendre autrement.

Nous devons maintenant réexaminer cette proposition en Conseil d'Administration.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer du résultat des votes. La FSU ne pourra pas voter favorablement cette proposition en l'état.

TER				
TER	3	<b>J</b> 3:	$\Delta$	
	1	$\mathbf{R}'$	E	
LA FSU TERRITORI	ALE	ITORIA	ERRI	A FSU

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU
fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17
Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale
NomPrénom
DirectionService
Adresse Mail
Téléphone